

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 53 (1956)
Heft: 2

Rubrik: Société romande d'apiculture ; Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Une bonne nouvelle

Notre honorable et actif bibliothécaire nous annonce la parution du nouveau catalogue de la Bibliothèque. L'ancien étant épuisé, notre collègue s'est mis allègrement au travail ; notre bibliothèque s'est enrichie d'un nombre imposant de volumes et de publications diverses. Cette nouvelle réjouira certainement ceux de nos collègues apiculteurs avides de connaissances et de renseignements. Le nouveau catalogue est fort bien compris. La matière est répartie en 20 chapitres.

Le prix de vente, modique est de fr. 3.—. Ce montant peut être versé au Compte de chèques postaux IIa 1198, Société romande d'apiculture, Fribourg.

Rédaction.

Règlement du concours de photos

organisé par la Société Romande d'Apiculture

1. La Société romande d'Apiculture organise tous les trois ans un concours de photos ouvert à tous ses membres et dont le but est de créer, au sein de notre société, des archives photographiques propres à donner une image de notre apiculture romande et ceci dans tous les domaines : abeilles, physiologie, ruchers et ruches, travaux apicoles, récolte, miel, flore, ennemis des abeilles, etc.
2. Il est prévu deux catégories de travaux :
 - a) *photos en noir et blanc* non montées dont le plus long côté ne sera pas inférieur à 15 cm, ni supérieur à 24 cm. Chaque épreuve portera un titre qui figurera au verso ;
 - b) *diapositives en couleur 5 × 5*. Chaque cliché sera monté entre deux verres et muni aux deux angles inférieurs du recto, d'une pastille blanche. Il est recommandé de mettre le titre à la partie supérieure du recto.
3. Chaque concurrent a la possibilité de concourir dans l'une ou l'autre de ces catégories ou dans les deux à la fois.
4. Le nombre des travaux envoyés par chaque concurrent dans l'une ou l'autre des catégories est illimité, par contre un seul, le meilleur, pourra figurer au classement général.
5. Chaque concurrent s'engage sur son honneur à ne présenter que des travaux originaux et personnels.

6. *Conditions d'envoi :*

Chaque concurrent adoptera pour toutes les épreuves en noir et blanc qu'il présentera un nombre de 5 chiffres. Ce nombre sera porté au verso de chaque épreuve et répété sur l'enveloppe fermée accompagnant l'envoi, enveloppe qui contiendra le nom du concurrent et son adresse. De plus sur l'enveloppe devra figurer la liste des photos envoyées.

En ce qui concerne les diapositives en couleur, à chaque envoi sera joint une enveloppe fermée contenant une liste de tous les clichés avec le nom de l'auteur et son adresse. L'enveloppe portera extérieurement la liste des clichés mais sans le nom de l'auteur.

7. Le jury est formé de 3 membres : un membre du comité central, un membre désigné par l'Assemblée des délégués et un photographe professionnel désigné par le C.C. Ses décisions seront sans recours.
8. Le jugement se fera sur une échelle de 10 points.
9. Une somme fixée par le Comité central qui tiendra compte de l'ampleur de la compétition et de sa qualité sera mise à la disposition du jury pour récompenser par des prix : a) les meilleures photos ; b) les meilleures diapositives ; c) un prix spécial éventuel pour le meilleur envoi.
10. Le Comité se réserve le droit d'acheter aux concurrents pour ses archives ou pour être utilisées lors de conférences ou dans le journal, les épreuves ou diapositives présentées au concours au prix de :

photos 10 × 15,	Fr. 2.—
photos 18 × 24,	Fr. 4.—
diapositives	Fr. 3.—
11. Les divers travaux devront être adressés au président de la Romande au plus tard jusqu'au 31 décembre.
12. Pour toutes les questions qui pourraient se poser et qui n'auraient pas été prévues par le présent règlement, le Comité sera appelé à en juger sans recours.

Le secrétaire :
P. ZIMMERMANN.

Le président par intérim :
Ls. LOUP.

Vénérables et vétérans

Messieurs les présidents des sections ont reçu, dans la semaine du 9 au 14 janvier 1956, les plats et les gobelets destinés à Messieurs ou Mesdames les vénérables ou vétérans de la promotion 1956.

Cette action inaugure une formule nouvelle qui a pour but de fêter nos aînés plus intimement au sein des sections.

Voici la liste des récipiendaires :

Uénérables (50 ans) :

MM. Cornu Edmond, 1906-1956 (Côte neuchâteloise)
Cruchet Charles, 1906-1956 (Grandson, Pied-du-Jura)
Chabanel Armand, 1906-1956 (Lausanne)
Jaquier Charles, 1906-1956 (Lausanne)
Chenaux Maurice, 1906-1956 (Cossonay)

Uétérans (35 ans) :

MM. Pellet Ernest, 1920-1956 (du Lac. F.)
Page Albert, 1921-1956 (du Lac. F.)
Mme Guye-Wyss Georges, 1921-1956 (Val-de-Travers)
MM. Joly Hervé, 1921-1956 (Val-de-Travers)
Krebs Ch., 1918-1956 (Côte neuchâteloise)
Jaquet Arnold, 1919-1956 (Côte neuchâteloise)
Henry Gustave, 1919-1956 (Côte neuchâteloise)
Clerc Daniel, 1921-1956 (Des Alpes)
Reubi Jean, 1917-1956 (Grandson, Pied-du-Jura)
Rapin Henri, 1920-1956 (Payerne)
Zurcher Oscar, 1920-1956 (Payerne)
Jaccaud Charles, 1921-1956 (Payerne)
Savoye Fernand, 1919-1956 (Cossonay)
Baer Charles, 1921-1956 (Nyon)
Humbert Aloïs, 1921-1956 (Nyon)
Durgnat Emile, 1921-1956 (Nyon)
Gervais Albert, 1921-1956 (Nyon)
Luthi Jean, 1921-1956 (Nyon)
Juillard-Magnin Luce (1920-1956 (Martigny)
Maendly Fernand, 1920-1956 (La Broyarde)
Despond Ernest, 1918-1956 (La Gruyère)
Dessibourg Basile, 1920-1956 (La Gruyère)
Asile de Marsens (1920-1956 (La Gruyère)
Ecoffey Henri, 1920-1956 (La Gruyère)
Bapst Jean, 1920-1956 (La Gruyère)
Berdar Léon, 1920-1956 (Jura-Nord)
A titre posthume, Brède Charles, 1917-1952 (Le Chamossaire)

Le 13 janvier 1956.

Le préposé aux vétérans : *Louis Loup.*



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour février 1956

Assis depuis quelques instants devant ces feuillets vierges encore, votre chroniqueur, consigné en chambre depuis une dizaine de jours, regarde au dehors à travers la fenêtre. Il jouit, de loin malheureusement, de la magnifique sortie que font en ce moment les abeilles du

rucher du voisin. Alertes, cinglant de droite, de gauche, elles sont heureuses de prendre l'air et de profiter du superbe soleil. Quel entrain, quelle joie de vivre ! Mais tandis que son œil suit la ronde endiablée, ses pensées reviennent à ces pages blanches et il se demande de quels sujets il pourra vous entretenir dans les « Conseils » de ce mois ? Que sera la fin de cet hiver si spécial, qui nous a gratifiés, ces derniers jours seulement, de sa première neige. Le temps a été si doux jusqu'au Nouvel-An que arbres et arbustes semblent déjà se préparer à gonfler leurs bourgeons. Dans les endroits abrités, primevères et perce-neige ont déjà déployé leurs délicates corolles. Là devant ma fenêtre, un saule marsault japonais a déjà argenté ses chatons qui n'attendent que quelques journées chaudes pour éclater. Vraiment, ce temps presque continuellement doux n'est pas de saison. D'un jour à l'autre cela peut changer, et février peut encore nous apporter ses bourrasques de neige et sa bise glaciale et cinglante.

La longue période de brouillard avec son humidité malsaine n'a pas été un temps idéal pour nos abeilles recluses. Comment se sont-elles comportées ? Comment ont-elles supporté cette assez longue réclusion au milieu de cette humidité ? Les premières sorties nous le diront. Nous pensons cependant que dans les ruchers où les provisions d'hiver ont été données à temps, où tout a pu être operculé, l'hivernage doit être normal. Il n'en est peut-être pas de même dans les apiers dont le nourrissage trop tardif n'a pas permis l'operculation complète. Le sirop découvert étant hygrométrique s'est probablement saturé de cette humidité ambiante, risque de commencer une fermentation et par conséquent de ne plus être une nourriture saine pour les abeilles. Il y aura peut-être alors un peu de dysenterie, surtout si les abeilles ne peuvent faire des sorties assez rapprochées. Tous les traités d'apiculture insistent sur le fait que les compléments de nourriture doivent être donnés très tôt en automne ; les retardataires impénitents qui année après année voient leurs ruches barriolées au printemps par les déjections de leurs abeilles, ne comprendront-ils pas qu'ils affaiblissent considérablement leurs colonies par négligence et se privent de quelques kilos de récolte. Le travail de nourrissage devant se faire, pourquoi ne pas le faire en temps prescrit.

Quant à ceux qui, cet automne, ont oublié qu'ils avaient des abeilles à soigner, ou ont peut-être pensé que, qui ne produit pas n'a le droit à la table, leur conscience doit quelque peu les tourmenter maintenant car les provisions ont diminué plus que de coutume en raison d'un long arrière-automne au cours duquel les abeilles sont constamment sorties et de ce début d'hiver si tempéré. Ils ont certes la ressource du candi qui peut arranger bien des choses, mais qu'ils n'oublient pas qu'il est toujours imprudent de donner une nourri-

ture liquide tant que les abeilles ne peuvent sortir journallement. Le candi est à appliquer directement sur les têtes des cadres, juste au-dessus du groupe des abeilles et non à déposer dans un nourrisseur où le froid de la saison empêcherait les abeilles de venir le quérir.

Mon cher débutant, toujours rien à faire au rucher, tout au moins à l'intérieur des ruches. Il ne saurait encore être question d'y fourrer le nez. Par contre la surveillance doit être accrue, car, vers la fin du mois, les journées ensoleillées seront probablement plus nombreuses et les observations que l'on peut faire lors des premières grandes sorties sont toujours très instructives et nous fournissent nombre de renseignements importants sur l'état et la santé du rucher. Des observations faites au milieu du jour, pendant les heures les plus chaudes permettront de repérer les colonies atteintes de dysenterie et surtout d'acariose, cela d'après le comportement des abeilles. Celles faites au moment où cesse l'activité nous désigneront l'orpheline et même, avec un peu de pratique, la bourdonneuse. Chaque apiculteur devrait s'organiser afin de pouvoir consacrer quelques instants à son rucher lors des premières sorties.

Chaque année, en février, l'apiculteur devrait nettoyer les plateaux de ses ruches, enlever les cadavres et déchets qui les jonchent. Cette revue des planchers est fort négligée et, dans de trop nombreux ruchers, les abeilles, qui par nature aiment la propreté, sont astreintes à cet exténuant et meurtrier travail. Après avoir relevé l'entrée pour faciliter le raclage, en deux minutes, l'apiculteur, au moyen d'un racloir ad hoc, ou simplement d'un gros fil de fer recourbé, aura terminé ce nettoyage, tandis qu'il demandera des journées aux abeilles. Mon cher débutant, pensez donc à soulager vos protégées, épargnez-leur cette corvée et conservez-leur toutes leurs forces, leur énergie pour les tâches que seules elles peuvent entreprendre.

Les premières sorties de nos abeilles sont généralement meurtrières. Dès que la température extérieure semble le permettre elles quittent la ruche en quête de pollen ou d'eau ; mais que le soleil se cache, qu'un vent froid se lève, elles seront vite prises par le frais de l'air, engourdies et tomberont pour ne plus regagner la ruche. Il n'est donc pas indiqué en règle générale, dans nos climats, de stimuler nos colonies en février déjà, ce qui les incite à sortir, mais au contraire, de les laisser dans le repos le plus complet. Pour éviter ces sorties provoquées par l'arrivée du soleil au trou de vol, il est recommandé de masquer ce dernier au moyen d'une planchette, d'une tuile ou de tout autre objet.

Dès que la ponte a repris, nos colonies ont un très grand besoin d'eau pour leur élevage. On dit, mon cher débutant, que les colonies consomment de 40 à 50 kg d'eau par an ; le besoin est surtout pressant pendant la période printanière d'élevage, en mars et avril tout

particulièrement. Lors de cette recherche l'abeille n'a aucun discernement. Elle puisera partout où elle trouvera des liquides, mares, étangs, bords de fumier, urinoirs, qui sont pour elle une source de contamination certaine. Installez donc, dans un endroit abrité de votre rucher, un abreuvoir à eau courante. Un tonneau muni d'un robinet à très faible débit dont le filet d'eau coule sur une planche inclinée recouverte de mousse donne un résultat parfait.

L'un des soucis printaniers des apiculteurs de certaines régions est le manque de pollen. Les nombreux défrichements et les nouvelles méthodes de cultures ont fait disparaître de nos campagnes quantité de haies, buissons et bosquets où nos abeilles trouvaient, au printemps, des provisions importantes de cette précieuse matière. Le commerce met à disposition des « ersatz ». Ils peuvent rendre de précieux services au tout premier printemps, mais n'auront jamais le même effet qu'un apport journalier et massif de pollen naturel. L'apiculteur devrait planter aux abords de son rucher, et même dans une zone assez étendue (les abeilles sauront les trouver), des saules marsaults qui chaque printemps fourniraient un apport très précieux.

Mon cher débutant, tout comme au temps de la mise en hivernage, au début de la saison apicole, les abeilles inactives sont enclines au pillage. Vous aurez sans doute remarqué le flair merveilleux, l'instinct très sûr qui conduit les pillardes à s'attaquer aux colonies faibles et surtout à celles qui pour une cause ou une autre sont anormales. Si vos observations, lors des premières sorties vous ont permis de repérer ces colonies, rétrécissez-en l'entrée au maximum et, dès que le temps le permettra, réunissez-les. Tout doit être fait pour éviter un début de pillage au printemps.

Beaucoup de plaisir dans ces premiers contacts de l'année avec vos abeilles et que vos observations vous annoncent un rucher plein de vie et de santé.

Gingins, 17 janvier 1956.

M. SOAVI.



DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

Les parasites des abeilles

Dès sa découverte, en 1920, l'acariose a suscité partout des études en nombre impressionnant. La recherche des moyens de lutte a fait l'objet de travaux du plus vif intérêt ; les connaissances à ce sujet paraissent être, aujourd'hui, bien au point. Par la lecture de son